



L'inaction est une menace pour la santé de la Première nation Aamjiwnaang

Toronto, le 7 octobre 2014 – Le commissaire à l'environnement de l'Ontario dit que le ministère de l'Environnement et de l'Action en matière de changement climatique doit faire davantage d'efforts pour résoudre la crise dans le secteur de la santé qui sévit dans une collectivité des Premières nations près de Sarnia.

Dans son rapport annuel de 2013-2014, *Gérer de nouvelles difficultés*, Gord Miller dit que la Première nation Aamjiwnaang reçoit des millions de kilogrammes de pollution atmosphérique d'un complexe industriel pétrochimique situé à proximité et nommé la vallée de la chimie.

Le commissaire indique qu'il s'agit d'un échec historique. La réglementation actuelle en matière d'aménagement du territoire n'autoriserait pas une telle concentration industrielle si près d'une collectivité résidentielle. L'approche du gouvernement à l'égard de la réglementation de la pollution qui consiste à traiter chaque établissement au cas par cas vient aggraver le problème.

En 2009, le ministère de l'Environnement et de l'Action en matière de changement climatique a convenu qu'il examinerait la possibilité d'utiliser des plans de réduction de la pollution dans les « points chauds » écologiques comme la Première nation Aamjiwnaang. Le ministère a également dit que cet examen se pencherait sur les effets cumulatifs de la pollution atmosphérique causée par chacun des établissements. Cinq ans plus tard, cet examen n'a toujours pas été fait. Pendant que le ministère de l'Environnement et de l'Action en matière de changement climatique se traîne les pieds, le peuple Aamjiwnaang est livré à lui-même pour faire face à la pollution dans la collectivité.

- Une étude réalisée en 2013 a révélé que les mères et les enfants de la Première nation Aamjiwnaang sont exposés à toutes sortes de polluants, notamment le cadmium, le mercure et les PCB.
- Les taux de cancers et de maladies respiratoires et cardiovasculaires sont plus élevés qu'ailleurs en Ontario.
- À la suite d'une fuite de produits chimiques en janvier 2013, les résidents ont reçu la directive de rester à l'intérieur et de sceller leurs portes et fenêtres. Ils se sont plus tard plaints de maux de tête, de la nausée, d'étourdissements et d'essoufflement.



Gord Miller, B.Sc, M.Sc
Commissioner

Gord Miller, B.Sc, M.Sc.
Commissaire

Le commissaire à l'environnement dit que le ministère doit faire encore davantage d'efforts pour faire face à la gravité et à la persistance des menaces pour la santé auxquelles la Première nation Aamjiwnaang est confrontée. Il ajoute qu'une telle situation serait intolérable pour n'importe quelle collectivité, mais compte tenu de la façon dont nous avons traité les Premières nations par le passé, ce cas est absolument honteux.

Téléchargez le rapport annuel intégral du commissaire à l'environnement de 2013-2014, *Gérer de nouvelles difficultés* : www.eco.on.ca

- 30 -

Si vous souhaitez obtenir de plus amples renseignements en anglais, veuillez communiquer avec :

Hayley Easto
Communications et Relations externes
Commissaire à l'environnement de l'Ontario
416-325-3371 / 416-819-1673
1-800-701-6454
hayley.easto@eco.on.ca

Services en Français :

Jean-Marc Fillion (porte-parole pour le commissaire) sera disponible pour des entrevues à la conférence de presse à Queen's Park ainsi que par téléphone des 10h. : 705-492-6997
jmlois@gmail.com.

Also available in English.

Le commissaire à l'environnement de l'Ontario agit comme agent de garde environnemental et indépendant pour la province. Il est nommé par l'Assemblée législative de l'Ontario, il veille au respect de la Charte des droits environnementaux de 1993 et il fait rapport sur le sujet et sur les progrès du gouvernement en matière de réduction des émissions de GES, ainsi que sur les mesures entreprises afin d'accroître l'économie d'énergie en Ontario.